

### Bientôt une nouvelle implantation pour l'Institut provincial de Formation des Agents de Services publics

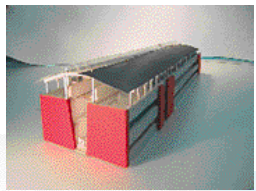
En juillet dernier, les Députés permanents MM. André Gilles (Enseignement et Formation) et Georges Pire (Travaux) ont levé le voile sur le projet du futur Institut provincial de Formation des Agents de Services publics qui s'érigera rue Cockerill à Seraing, sur un terrain acquis par la Province pour partie à la Ville et pour partie à Cockerill-Sambre. Près de 8.000 agents pourront y suivre leur formation continuée ou de base.

Actuellement dispersées, les 4 écoles de l'Institut — l'École du Feu, l'École de Police, l'École provinciale d'Aide médicale urgente et l'École des Sciences administratives — seront enfin réunies sur le même site. Le futur centre de formation permettra ainsi des échanges plus importants et une meilleure communication entre des agents qui, sur le terrain professionnel, sont appelés à collaborer. La croissance très significative des inscriptions ces dernières années et l'évolution très important

de des services publics, plus particulièrement des services de sécurité, le rendaient également indispensable.

Dans un style résolument contemporain, le bâtiment (5.000 m²), pensé par le Service provincial des Bâtiments, disposera des techniques d'informatisation les plus pointues et comportera 3 étages de classes de cours et bureaux. Des locaux de simulation et des sites d'exercices étofferont également ce terrain d'une superficie totale de 25.000 m². Agents administratifs, policiers, pompiers et secouristes-ambulanciers disposeront d'un outil ambitieux pour actualiser ou acquérir leur savoir-faire. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2004.

Les agents en formation bénéficieront, en outre, des infrastructures provinciales existantes (restaurant...) et des installations sportives communales (piscine, hall de sports, piste d'athlétisme...).



Les Députés permanents MM. André Gilles et Georges Pire, en compagnie du Bourgmestre de Seraing M. Guy Mathon, inaugurent le premier étage de la nouvelle future centre de formation. Une symbolique qui évoque la nouvelle vie offerte à un ancien site de Cockerill.

### Cascade de plaisirs...



Fondé en 1955 par Gaston Dugardin, un professeur d'histoire et de géographie de l'Athénée de Spa, qui inaugura à l'époque le télésiège dit de la colline du « Bois de l'Ancre », le parc de loisirs situé au pied de la cascade de Coo est devenu aujourd'hui l'un des sites touristiques les plus visités de la province de Liège. Outre le télésiège et son parc animalier — qui se parcourt en petit train et présente de superbes spécimens de la faune locale — TéléCoo pro-

#### Concours « TéléCoo »

100x1 entrée gratuite pour TéléCoo à gagner en répondant au plus vite à la question suivante :

Comment est née la Cascade de Coo ?

Réponse : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Age : .....

Les bulletins sont à renvoyer à l'adresse suivante :

Liège, notre Province  
Concours « TéléCoo »  
Service provincial de la Communication  
Rue Haute Sauvenière, 19  
4000 LIEGE

Les gagnants seront prévenus personnellement

pose également une plaine de jeux classique, des pistes de karting, du kayak, de vertigineuses descentes en bob-luge, un show de magiciens, une rivière sauvage, une montage russe intégrée au site et différentes attractions foraines pour petits et grands. C'est aussi un site naturel exceptionnel où gastronomie et loisirs actifs font désormais bon ménage. La Province de Liège et votre journal Liège, notre Province vous proposent de (re)découvrir ce site exceptionnel grâce à un jeu-concours vous permettant de remporter 100 forfaits pour l'entrée et les attractions du parc.

### Le nouveau bibliobus Simenon bientôt près de chez vous !

Le nouveau bibliobus de la Bibliothèque itinérante de la Province a été inauguré en juin dernier sous le parrainage de John Simenon, dans le cadre de « Wallonie 2003, Année Simenon au Pays de Liège ». Comme ses prédécesseurs depuis 1920, il sillonne les vertes vallées de notre belle province assurant ainsi un service de proximité gratuit : l'accès au livre pour tous.



Ce nouveau bus rend hommage au grand écrivain liégeois grâce à un habillage extérieur parcouru par une envolée de livres colorés et de couvertures semant à tout vent. Cette dynamique attrayante vous invite à grimper à l'intérieur et à découvrir plus de 4.000 ouvrages de tous types à emprunter (nouvelles, romans, CD, CD-Rom, documentaires...). Avec un

itinéraire de 56 communes, l'une des 200 haltes prévues se trouve certainement près de chez vous...  
**Info : Bibliothèque itinérante de la Province de Liège - rue de Wallonie 28, 4460 Grâce-Hollogne**  
Tél.04/ 263 46 67  
www.prov-liege.be/culture/itinerante.htm

### La « Bible » des scrabbleurs

Dans le cadre de l'Année Simenon, vient de se dérouler en cité ardente la 32ème édition des Championnats du Monde Francophones de Scrabble Duplicate. Plus de 800 compétiteurs venus de 17 pays se sont affrontés lors de cette manifestation internationale en l'honneur de la langue française. L'occasion aussi pour les responsables de la maison Larousse de présenter, en avant-première au Palais provincial de Liège, la 4ème édition de « L'Officiel du Jeu Scrabble », un ouvrage de référence

qui propose la liste officielle des mots autorisés par la Fédération Internationale de Scrabble Francophone. Il répertorie plus de 61.000 mots avec leurs variantes orthographiques, des définitions concises pour les mots difficiles ou peu usités et des tableaux de conjugaisons. Cette 4ème édition contient des nouveautés dont les noms d'habitants de communes et de pays. C'est la « Bible » des scrabbleurs du monde entier.

### Plus de 130 gagnants pour nos concours de l'été

Toujours plus proche de vous, votre journal organise des concours permettant de remporter des entrées à des concerts, des spectacles ou encore des laissez-passer pour des attractions. Ainsi, les concours « Francofolies », « Vacances Théâtre de Stavelot » et « Domaine Provincial de Wégingmont » ont remporté un succès sans précédent avec, malgré les perturbations postales, plus de 2.000 réponses. 130 gagnants ont été tirés au sort par le Député permanent Paul-Emile Mottard et l'un des deux Directeurs des Francofolies, Charles Gardier. Les Francofolies, avec plus de 140.000 spectateurs cette année, sont devenues la manifestation culturelle de l'été en province de Liège.

#### Liège, notre Province

Revue trimestrielle de la Province de Liège, rédigée par le Service provincial de la Communication place de la République française, 1 - 4000 Liège  
Tél. : 04/220.21.00 - Fax : 04/221.34.61  
rue Haute Sauvenière, 19 - 4000 Liège  
Tél. : 04/232.01.80 - Fax : 04/222.43.02  
Editeur responsable : M. Roger JEUNEHOMME

- Rédaction : CAROLINE BERTHO - DAMIEN DEJARDIN (SECRÉTAIRE RÉDACTION) - SEBASTIEN DIETRICH - MARC CHRISTINE FANOUS - KIM MARCHEVA - HAN VAN DER EIJK  
- Photos : PROVINCE DE LIÈGE - FTPL - OMBRA ROYALE DE WALLONIE - MUSÉUMS BEAUX-ARTS DE VERVIERS - VALÉRIE BURTON - DAMIEN DEJARDIN - JEAN-LUC DEVILERS - MARCEL DIGHEF - PIERRE EXISTEN - GÉRARD GUSSARD - JEAN-LUC MASSART - PATRICK MORAÏ - HELMUT THONNISSEN - GRENZ ECHO.  
- Création et mise en page : VÉRONIQUE GEUBIS.  
Impression : Imprimerie Masset - Belgique  
Dépôt : Liège X / Tirage : 429.000 exemplaires



## Liège,

# notre Province

## Georges Simenon et Joséphine Baker se retrouvent dans la superbe salle du Forum de Liège



Après le succès incontestable qu'ont rencontré ses créations en français des grands titres du répertoire musical anglo-saxon comme « Candide », « Titanic » et « Chantons sous la pluie » (Molière du meilleur spectacle musical en 2001), l'Opéra Royal de Wallonie frappera à nouveau un grand coup pour la rentrée d'automne. En partenariat avec le Théâtre Le Forum, il invite le grand public à grimper dans sa machine à voyager dans le temps pour revivre, dans le Paris de 1925, l'histoire d'amour entre Georges Simenon et Joséphine Baker. Cette comédie musicale en création mondiale constituera l'un des sommets de l'opération « Wallonie 2003, Année Simenon au Pays de Liège ».

Liège, notre Province a rencontré Jean-Louis Grinda, Directeur de l'Opéra Royal de Wallonie à Liège. Ce dernier évoque avec passion tant le fruit de son travail que l'intérêt qu'il porte aux protagonistes de sa nouvelle mise en scène. Votre journal lève également le voile sur les principaux interprètes de « Simenon et Joséphine » et vous propose d'assister au lever de rideau par le biais d'un concours.

page 2

#### CONCOURS : REVIVEZ L'IDYLLE ENTRE GEORGES SIMENON ET JOSÉPHINE BAKER ET PASSEZ UNE JOURNÉE À TÉLÉCOO

pages 2 et 8

Le SAMI, remède efficace contre les pollutions intérieures dans nos habitations et leur implication sur notre santé

page 6

La Province aide les musiciens débutants à percer. Le point sur l'opération « Ça balance [pas mal] à Liège »

page 7

Policiers, pompiers, ambulanciers-secouristes et agents administratifs en formation disposeront bientôt d'un nouvel outil ambitieux pour actualiser leur savoir-faire

page 8



#### Prêts aux jeunes

Pour bien démarrer dans la vie, jeunes étudiants et jeunes ménages peuvent décrocher des prêts à des conditions intéressantes auprès de la Province de Liège

page 6

## Editorial

### Sur la route, avec ou sans moteur... Soyez ZEN !

C'est un constat inquiétant mais, hélas, bien réel : l'insécurité sur les routes reste d'actualité.

Il faut réagir.

C'est pourquoi la Région wallonne a décidé un effort important pour sécuriser l'espace public afin qu'il soit agréable d'y circuler.

Parallèlement, il faut rappeler la nécessité de connaître les règles du « code de la rue » : leur respect doit être le garant de la « convivialité routière ».

Tel est l'objectif de la campagne de communication et de sensibilisation qu'avec mes collaborateurs du Commissariat d'arrondissement chargé des matières de Sécurité, j'ai décidé, grâce au budget mis à disposition par Monsieur le Ministre des Affaires Intérieures de la Région wallonne, de lancer sur deux plans : folder éducatif et spots radio-TV, spécialement destinés aux jeunes conducteurs et aux usagers plus vulnérables.

Découvrez-en les premiers éléments dans ce journal : merci à la Députation permanente et au Service Communication de la Province d'accueillir ainsi le « coup d'envoi » de cette campagne.

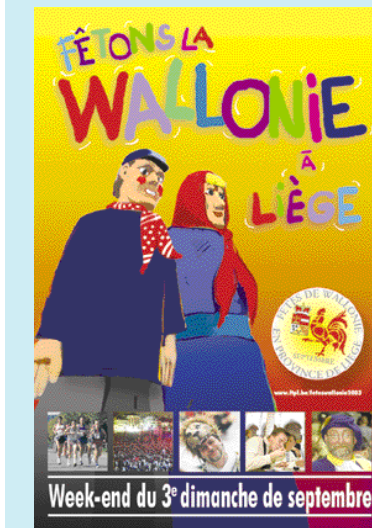
voir page 6

Paul BOLLAND,  
Gouverneur de la Province de Liège.

### Un programme pétillant !

Découvrez le savoureux programme des Fêtes de Wallonie au Palais des princes-évêques et au centre ville de Liège les 19, 20 et 21 septembre prochains. Le traditionnel concert gratuit organisé par RTL TVI / Bel RTL et la Province, en collaboration avec la Ville de Liège, se déroulera le samedi 20 des 20h15. Le podium de la Place Saint-Lambert accueillera un mélange exceptionnel de vedettes : Jonathan, le jeune Ansois lauréat de l'émission « A la recherche de la nouvelle star » ; les « Boogie Boys » ; le groupe « ABBEY ROAD » et enfin, nos célèbres Gauff 'au Suc' qui feront leur 10e anniversaire à l'occasion d'un concert spécial. Nous vous proposons également l'agenda des manifestations près de chez vous à partir du 19 septembre.

voir dossier pages 4 et 5





## La santé de la maison de la Province de Liège

Avec « SAMI » (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Liège), découvrez un véritable AMI pour les habitations privées!

Pourquoi un tel Service ?

La cause de certains problèmes respiratoires et cutanés réside parfois au sein même de la maison. La présence de moisissures, de poussières, de substances toxiques (pesticides dans les aérosols, formaldéhyde dans les panneaux d'aggloméré) ou d'humidité excessive dans une pièce peuvent provoquer une irritation chez les personnes sensibles.

Ce sont donc d'abord les médecins qui doivent être consultés en cas de problème de santé dont la cause semble être une pollution intérieure.

Concrètement que fait le SAMI ?

Son travail se divise en 5 étapes :

- première étape : demande transmise au SAMI par le médecin traitant ;
- deuxième étape : observation des lieux ;
- troisième étape : détection au moyen d'appareils portables d'éventuels polluants (exemple : monoxyde de carbone, formol, moisissures...)
- si nécessaire, quatrième étape : analyses plus poussées en laboratoire (prélèvements d'air et de matériaux)
- cinquième étape : envoi des résultats au médecin traitant accompagnés de fiches informatives et conseils afin de remédier aux problèmes mis en évidence

C'est pour aider les patients et les médecins à identifier ces problèmes de pollution intérieure et à évaluer ses résultats, que le SAMI a été créé en octobre 1999 à l'initiative de Monsieur Georges PIRE, Député permanent en charge de la Santé, de la Qualité de la Vie et de l'Environnement.

Le SAMI de La Santé de la Maison de la Province de Liège, qui découle du programme européen « Sandrine », était et reste une « première » au niveau de notre pays.

Comment fonctionne-t-il ?

La Province de Liège a voulu rendre ce service accessible au plus grand nombre et a ainsi décidé que la visite du SAMI au domicile des personnes est GRATUITE pour autant qu'elle ait été demandée par le médecin traitant.

L'expérience acquise, à ce jour, montre que 50 % des gens appliquent les conseils du SAMI à la lettre. Parmi ceux-ci, une grande majorité voit son état de santé s'améliorer puisque 80% de ces personnes sont débarrassées de leurs problèmes.



**INFOS :**  
Santé de la Maison de la Province de Liège, rue des Augustins, 43 à 4000 Liège  
Tél : 04/232.87.49

## La Province aide les jeunes

### Forcer l'avenir des étudiants et des jeunes ménages en leur donnant un sérieux coup de pouce.

La Province de Liège développe depuis plusieurs années une politique d'écoute et au service de la personne. Elle se traduit notamment par l'octroi de prêts aux jeunes. Depuis le 1er juillet, les étudiants et jeunes couples peuvent bénéficier de taux et montants encore plus intéressants.

supérieures ou universitaires. Ces sommes varient à présent de 750 à 1.250 €, avec un octroi exceptionnel de 500 € pour l'enseignement secondaire supérieur. Une spécialisation à haute valeur ajoutée notamment dans le secteur marchand et dans une langue étrangère peut également valoir un prêt de 4.735 €.

Avec ou sans intérêt pour les étudiants

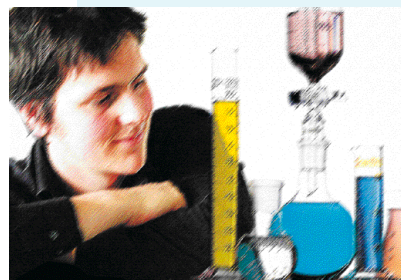
Le remboursement doit être achevé 3 ans après la fin ou l'interruption des études. Quant au taux d'intérêt — applicable ou non selon les revenus imposables — il est fixé à 2,50 %.

Des prêts sont accordés à des étudiants domiciliés depuis 2 ans au moins dans la province de Liège pour des études

Construire son petit nid

La Province affirme également sa sensibilité pour le bien-être matériel des jeunes couples (futurs) mariés ou cohabitants qui s'installent. En fonction de leurs revenus mensuels nets, et dans un délai relativement court, ceux-ci peuvent décrocher un prêt maximum de 3.718 € pour un taux d'intérêt de 1,51 %. Remboursable jusqu'à 84 mensualités fixes, il est assorti d'une allocation pour toute naissance ou adoption sur venant au sein du ménage bénéficiaire après la passation de l'acte.

Info : Administration centrale provinciale – Service des Prêts, Place de la République française 1, 4000 Liège  
Tél. 04/ 220 22 27 (prêts aux jeunes couples) ou 29 (prêts d'études) Courriel : interventions\_sociales@prov-liege.be



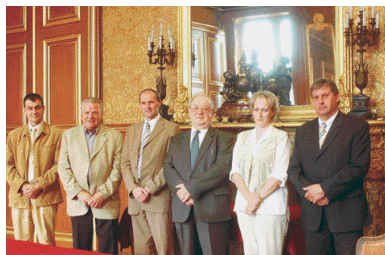
Prêts d'études avec ou sans intérêt (2,50 %)

- Enseignement universitaire ou supérieur de type long 1.250 €
- Enseignement supérieur de type court 750 €
- Enseignement secondaire supérieur 500 €
- Demande à introduire avant le 31 octobre
- Limite d'âge (sauf dérogation): 26 ans au 31 décembre 2003
- Spécialisation en langue étrangère 4.735 €
- Demande à introduire avant le 30 septembre

Prêts aux jeunes ménages avec un taux d'intérêt de 1,51 %

- Pour les couples (futurs) mariés ou cohabitants âgés de moins de 35 ans 3.718 €
- Remboursables en 84 mensualités maximum
- Délai d'obtention : 7 semaines
- Prime en cas de naissance

### 45 ans de Mandat Provincial pour Johann HAAS



Il y a quelques semaines, un nouveau recordman a été sacré au Conseil Provincial de Liège. En effet, le Président de l'Assemblée, M. Abel Desmit a souligné les 45 années de mandat provincial de M. Johann Haas, élu CDH-CSP de Saint-Vith. Entré sur les bancs du Conseil en 1958, année de l'exposition universelle, il était alors le plus jeune des conseillers provinciaux. Depuis, l'ami « Johann » aura donc siégé sans interruption depuis plus de 45 ans... ses convictions, son dynamisme et sa grande disponibilité furent et sont toujours appréciés de tous. Félicitation et à la prochaine... (photo : M. Haas, au centre entouré des autres élus de la Communauté Germanophone, Mme Marathe, MM. Collas, Spoden, Barth et Keul).

## PLAN [ZEN] SECURITE



### Zone de rencontre...

A côté des « zones résidentielles », il existe des espaces déterminés par une fonction commerciale, artisanale, touristique, ou autre... La prudence s'y impose!



### Trottinette et rollers...

Plus de 16 ans, moins de 16 ans, je ne peux pas rouler partout... (Voir ou verso)



### Dépasser ?

Pas n'importe où! A l'approche d'un passage pour piétons... Il est interdit de dépasser un véhicule de plus de 2 roues.



### Lorsque je suis à l'arrêt

Je ne donne pas des coups de gaz inutiles en patientant aux feux rouges.



### Dans l'obscurité...

Je me rends visible...



### Nouveaux signaux...

Agglomérations, zone « piétons et vélos » et zone « piétons, véhicules agricoles, cyclistes et cavaliers » en bénéficient.



## Soyez ZEN!

### Une nouvelle campagne de prévention et de sécurité pour les usagers les plus vulnérables

#### Evolution...

Les accidents de roulage en province de Liège sont en régression ou cours de ces quatre dernières années, mais la vigilance reste de mise.



Un progrès, mais, il est à noter, malgré tout, que trop de jeunes entre 18 et 25 ans sont impliqués dans les accidents de roulage. Par ailleurs, les routes ont fait 230 personnes dans la seule province de Liège ces quatre dernières années, dont 88 usagers tués et 39 jeunes usagers ; preuve que l'insécurité sur route reste d'actualité.

### Le Mot de Bruno THIRY

En rallye, je me défonce et je pilote à fond. Sur route ouverte, je roue cool, je respecte tous les autres usagers (\*) et mon environnement. Fais comme moi, roule [ZEN].

(\* Article 7. Règles générales de comportement dans le chef des usagers... le conducteur ne peut mettre en danger les usagers plus vulnérables, tels notamment les cyclistes et les piétons, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées.

### Code de la rue (extraits)

- \*\*\* Les usagers doivent se comporter sur la voie publique de manière telle qu'ils ne causent **aucun gêne** ou **danger pour les autres usagers**, en ce compris le personnel occupé pour l'entretien de la voirie et des équipements, les bordiers, les services de surveillance et les véhicules promeneurs.
- \*\*\* Il est interdit à tout conducteur de procéder, ou avoir l'intention de procéder, à des **accélération répétées** du moteur.
- \*\*\* Les utilisateurs de **voitures à roulettes** et de **trottinettes** âgés de **moins de 16 ans** doivent emprunter le trottoir ou l'accotement prescrites lorsque ce dernier existe. A défaut de trottoir ou d'accotement, lorsque l'usage est prévu, ils doivent emprunter celui-ci. Lorsque aucun de ces aménagements n'existe, l'usage de ces engins par eux est interdit sauf dans les zones résidentielles et de proximité, sur les chemins réservés aux piétons ou cyclistes, dans les zones piétonnes et les rues réservées au jeu.
- \*\*\* Les utilisateurs de **voitures à roulettes** et de **trottinettes** âgés de **plus de 16 ans** doivent emprunter les **voies cyclables** s'elles existent. A défaut de voies cyclables : - ils doivent emprunter le bord droit de la **chaussée** lorsque la vitesse des chaussées est limitée à 30 km/h maximum ; - ils doivent emprunter le bord droit de la chaussée ou le trottoir ou l'accotement lorsque la vitesse des chaussées est limitée à 50 km/h maximum.
- \*\*\* Le **dépassement par la gauche** d'un véhicule attardé ou d'un véhicule de plus de deux roues est interdit : lorsque le conducteur à dépasser s'apprête de se rendre devant un passage pour piétons ou un passage pour cyclistes et conducteurs de motocyclettes à deux roues.
- \*\*\* Dans l'obscurité ou en cas de mauvaises conditions atmosphériques, les utilisateurs de **voitures à roulettes** et de **trottinettes**, dans le cas où ils empruntent la piste cyclable, doivent être équipés d'une **lampe blanche** à l'avant et d'une **lampe rouge** à l'arrière. En cas d'utilisation de la **chaussée** dans les mêmes circonstances, ils doivent en plus porter une **veste de sécurité** retro réfléchissante.

